I. — FRAGMENT D'UNE LETTRE[1]

QUE MONSIEUR LE CONSEILLER DE MONTAIGNE ESCRIT À MONSEIGNEUR DE MONTAIGNE SON PERE, CONCERNANT QUELQUES PARTICULARITEZ QU'IL REMARQUA EN LA MALADIE & MORT DE FEU MONSIEUR DE LA BOETIE.

QUANT à ses dernieres paroles, sans doubte si homme en doit rendre bon conte, c'eſt moy, tant par ce que du long de sa maladie il parloit aussi volontiers à moy qu'à nul autre : que aussi pource que pour la singuliere & fraternelle amitié que nous nous eſtions entreportez, j'avois trescertaine cognoissance des intentions, jugements & volontez qu'il avoit eu durant sa vie, autant sans doute qu'homme peut avoir d'un autre : & par ce que je les sçavois eſtre hautes, vertueuses, pleines de trescertaine resolution, & quand tout eſt dit, admirables : je prevoyois bien, que si la maladie luy laissoit le moyen de se pouvoir exprimer, qu'il ne luy eschapperoit rien en une telle necessité, qui ne fuſt grand, & plein de bon exemple : ainsi je m'en prenois le plus garde que je pouvois. Il eſt vray, Monseigneur, comme j'ay la memoire fort courte, & debauchée encore par le trouble que mon esprit avoit à souffrir d'une si lourde perte, & si importante, qu'il eſt impossible que je n'aye oublié beaucoup de choses que je voudrois eſtre sceuës. Mais celles desquelles il m'eſt souvenu, je les vous manderay le plus au vray qu'il me sera possible. Car pour le repreſenter ainsi fierement arreſté en sa brave démarche, pour vous faire voir ce courage invincible dans un corps atterré & assommé par les furieux efforts de la mort, & de la douleur, je confesse qu'il y faudroit un beaucoup meilleur ſtile que le mien. Par ce qu'encores que durant sa vie quand il parloit de choses graves & importantes, il en parloit de telle sorte, qu'il eſtoit mal-aisé de les si bien escrire, si eſt-ce qu'à ce coup il sembloit que son esprit

& sa langue s'efforçassent à l'envy, comme pour luy faire leur dernier service. Car sans doute je ne le vis jamais plein ny de tant & de si belles imaginations, ny de tant d'eloquence, comme il a esté le long de ceste maladie. Au reste, Monseigneur, si vous trouvez que j'aye voulu mettre en compte ses propos plus legers & ordinaires, je l'ay fait à escient. Car estants dits en ce temps là, & au plus fort d'une si grande besongne, c'est un singulier tesmoignage d'une ame pleine de repos, de tranquilité, & d'asseurance.

Comme je revenois du Palais, le lundy neufiéme d'Aoust 1536. Je l'envoyay convier à disner chez moy : il me manda qu'il me mercioit, qu'il se trouvoit un peu mal, & que je luy ferois plaisir si je voulois estre une heure avec luy, avant qu'il partist pour aller en Medoc. Je l'allay trouver bien tost apres disner : il estoit couché vestu, & monstroit desja ie ne sçay quel changement en son visage. Il me dist que c'estoit un flux de ventre avec des tranchees, qu'il avoit pris le jour avant jouant en pourpoint soubs une robbe de soye avec monsieur d'Escars[2], & que le froit luy avoit souvent fait sentir semblables accidents. Je trouvay bon qu'il continuast l'entreprise qu'il avoit pieça faicte de s'en aller : mais qu'il n'allast pour ce soir que jusques à Germignan[3], qui n'est qu'à deux lieuës de la ville. Cela faisois-je pour le lieu où il estoit logé tout avoisiné de maisons infectes de peste, de laquelle il avoit quelque apprehension, comme revenant de Perigort & d'Agenois, où il avoit laissé tout empesté : & puis pour semblable maladie que la sienne je m'estois autre-fois tresbien trouvé de monter à cheval. Ainsi il s'en partit, & Madamoiselle de la Boëtie sa femme, & monsieur de Bouillhonnas son oncle, avec luy.

Le lendemain de bien bon matin, voicy venir un de ses gents à moy de la part de Madamoiselle de la Boëtie, qui me mandoit qu'il s'estoit fort mal trouvé la nuict, d'une forte dissenterie. Elle envoyoit querir un medecin, & un apotiquaire, & me prioit d'y aller : comme je fis l'apres-disnée.

A mon arrivée, il sembla qu'il fust tout esjouy de me voir : & comme je voulois prendre congé de luy pour m'en revenir, & luy promisse de le revoir le lendemain : il me pria avec plus d'affection & d'instance, qu'il n'avoit jamais fait d'autre chose, que je fusse le plus que je

pourrois avec luy. Cela me toucha aucunement. Ce neantmoins je m'en allois quand Madamoiselle de la Boëtie, qui pressentoit desja je ne sçay quel mal-heur, me pria les larmes à l'œil, que je ne bougeasse pour ce soir. Ainsi elle m'arresta, dequoy il se resjouit avecques moy. Le lendemain je m'en revins, & le Jeudy le fus retrouver. Son mal alloit en empirant : son flux de sang & ses tranchees qui l'affoiblissoient encores plus, croissoient d'heure à autre.

Le Vendredy je le laissay encores : & le Samedy je le fus revoir desja fort abbatu. Il me dit lors que sa maladie estoit un peu contagieuse, & outre cela, qu'elle estoit malplaisante, & melancolique : qu'il cognoissoit tresbien mon naturel, & me prioit de n'estre avec luy que par boutées, mais le plus souvent que je pourrois. Je ne l'abandonnay plus. Jusques au Dimenche il ne m'avoit tenu nul propos de ce qu'il jugeoit de son estre, & ne parlions que de particulieres occurrences de sa maladie, & de ce que les anciens medecins en avoient dit. D'affaires publiques bien peu : car je l'en trouvay tout degousté dés le premier jour. Mais le Dimenche il eut une grand'-foiblesse : Et comme il fut revenu à soy, il dit, qu'il luy avoit semblé estre en une confusion de toutes choses, & n'avoir rien veu qu'une espesse nuë, & brouillart obscur, dans lequel tout estoit pesle-mesle, & sans ordre. Toutes fois qu'il n'avoit eu nul desplaisir à tout cest accident. « La mort n'a rien de pire que cela, lui dis-je lors, mon frere. — Mais n'a rien de si mauvais, me respondit-il. »

Depuis lors, par ce que dés le commencement de son mal, il n'avoit pris nul sommeil, & que nonobstant tous les remedes, il alloit tousjours en empirant : de sorte qu'on y avoit desja employé certains bruvages, desquelz on ne se sert qu'aux dernieres extremitez. Il commença à desesperer entierement de sa guerison : ce qu'il me communiqua. Ce mesme jour, par ce qu'il fut trouvé bon, je luy dis, qu'il me sieroit mal pour l'extreme amitié que je luy portois, si je ne me souciois que comme en sa santé on avoit veu toutes ses actions pleines de prudence & de bon conseil, autant qu'à homme du monde, qu'il les continuast encore en sa maladie : & que si Dieu vouloit qu'il empirast, je serois tresmarry qu'à faute d'advisement il eust laissé nul de ses affaires domestiques décousu, tant pour le dommage que ses parents y pourroient souffrir,

que pour l'interest de sa reputation. Ce qu'il print de moy de tresbon visage. Et apres s'estre resolu des difficultez qui le tenoient suspens en cela, il me pria d'appeller son oncle et sa femme seuls, pour leur faire entendre ce qu'il avoit deliberé quant à son testament. Je luy dis qu'il les estonneroit. « Non, non, me dit-il, je les consoleray, & leur donneray beaucoup meilleure esperance de ma santé, que je ne l'ay moy-mesmes. » Et puis il me demanda, si les foiblesses qu'il avoit euës, ne nous avoient pas un peu estonnez. « Cela n'est rien, luy fis-je, mon frere : ce sont accidents ordinaires à telles maladies. — Vrayement non, ce n'est rien, mon frere, me respondit-il, quand bien il en adviendroit ce que vous en craindriez le plus. — A vous ne seroit-ce que heur, luy replicquay-je : mais le dommage seroit à moy qui perdrois la compaignie d'un si grand, si sage, & si certain amy, & tel que je serois asseuré de n'en trouver jamais de semblable. — Il pourroit bien estre, mon frere, adjousta-il : & vous asseure que ce qui me fait avoir quelque soing que j'ay de ma guerison, & n'aller si courant au passage que j'ay desja franchy à demy : c'est la consideration de vostre perte, & de ce pauvre homme, & de ceste pauvre femme (parlant de son oncle et de sa femme) que j'ayme tous deux unicquement : & qui porteront bien impatiemment (j'en suis asseuré) la perte qu'il feront en moy, qui de vray est bien grande pour vous et pour eux. J'ay aussi respect au desplaisir que auront beaucoup de gens de bien qui m'ont aymé et estimé pendant ma vie, desquelz certes, je le confesse, si c'estoit à moy à faire, je serois content de ne perdre encores la conversation. Et si je m'en vais, mon frere, je vous prie, vous qui les cognoissez, de leur rendre tesmoignage de la bonne volonté que je leur ay portee jusques à ce dernier terme de ma vie. Et puis, mon frere, par aventure n'estois-je point né si inutil, que je n'eusse moyen de faire service à la chose publicque. Mais quoy qu'il en soit, je suis prest à partir quand il plaira à Dieu, estant tout asseuré, que je jouïray de l'aise que vous me predites. Et quant à vous, mon amy, je vous cognois si sage, que quelque interest que vous y ayez, si vous conformerez vous volontiers & patiemment à tout ce qu'il plaira à sa saincte Majesté d'ordonner de moy : & vous supplie vous prendre garde que le deuil de ma perte ne poulse ce bon homme & ceste bonne femme

hors des gonds de la raison. » Il me demanda lors comme ils s'y comportoient desja. Je luy dis, que assez bien pour l'importance de la chose. « Ouy (suyvit-il) à ceſte heure, qu'ils ont encore un peu d'esperance. Mais si je la leur ay une fois toute oſtee, mon frere, vous serez bien empesché à les contenir. » Suivant ce reſpect, tant qu'il vescut depuis, il leur cacha tousjours l'opinion certaine qu'il avoit de sa mort, & me prioit bien fort d'en user de mesmes. Quand il les voyoit aupres de luy, il contrefaisoit la chere plus gaye, & les paissoit de belles esperances.

Sur ce point je le laissay pour les aller appeller. Ils composerent leur visage le mieux qu'ils peurent pour un temps. Et apres nous eſtre assis autour de son liƈt, nous quatre seuls, il dit ainsi d'un visage posé, & comme tout esjouy.

« Mon Oncle, ma Femme, je vous asseure sur ma foy, que nulle nouvelle attainte de ma maladie ou opinion mauvaise que j'aye de ma guerison, ne m'a mis en fantaisie de vous faire appeller, pour vous dire ce que j'entreprens : car je me porte, Dieumercy, tresbien, & plein de bonne esperance : mais ayant de longue main apprins, tant par longue experience, que par longue eſtude, le peu d'asseurance qu'il y a à l'inſtabilité & inconſtance des choses humaines, & mesmes en noſtre vie, que nous tenons si chere, qui n'eſt toutesfois que fumee & chose de neant : & considerant aussi que puisque je suis malade, je me suis d'autant approché du danger de la mort, j'ay deliberé de mettre quelque ordre à mes affaires domeſticques, apres en avoir eu voſtre advis premierement. » Et puis addressant son propos à son oncle : « Mon bon oncle, dit-il, si j'avois à vous rendre à ceſte heure compte des grandes obligations que je vous ay, je n'aurois en piece fait: il me suffit que jusques à present, où que j'aye eſté & à quiconques j'en aye parlé, j'aye tousjours dit, que tout ce que un tressage, tresbon & tresliberal pere pouvoit faire pour son fils, tout cela avez vous fait pour moy, soit pour le soing qu'il a fallu à m'inſtruire aux bonnes lettres, soit lors qu'il vous a pleu me poulser aux eſtats : de sorte que tout le cours de ma vie a eſté plein de grands & recommendables offices d'amitiez voſtres envers moy : somme, quoy que j'aye, je le tiens de vous, je l'advouë de vous, je vous en suis redevable, vous eſtes mon vray

pere : ainsi comme fils de famille je n'ay nulle puissance de disposer de rien, s'il ne vous plaiſt de m'en donner congé. » Lors il se teuſt, & attendit que les souspirs & les sanglots eussent donné loisir à son oncle de luy respondre, qu'il trouveroit tousjours tresbon tout ce qu'il lui plairoit. Lors ayant à le faire son heritier, il le supplia de prendre de luy le bien qui eſtoit sien.

Et puis deſtournant sa parole à sa femme : « Ma semblance, dit-il (ainsi l'appelloit-il souvent, pour quelque ancienne alliance qui eſtoit entre eux) ayant eſté joint à vous du ſainct neud de mariage, qui eſt l'un des plus respectables & inviolables que Dieu nous ait ordonné ça bas, pour l'entretien de la societé humaine, Je vous ay aymee, cherie & eſtimee autant qu'il m'a eſté possible, & suis tout asseuré que vous m'avez rendu reciproque affection, que je ne sçaurois assez recognoiſtre. Je vous prie de prendre de la part de mes biens ce que je vous donne, & vous en contenter, encores que je sçache bien que c'eſt bien peu au pris de voz merites. »

Et puis tournant son propos à moy : « Mon frere, dit-il, que j'ayme si cherement, & que j'avois choisy parmy tant d'hommes, pour renouveller avec vous ceſte vertueuse & sincere amitié, de laquelle l'usage eſt par les vices dés si long temps esloigné d'entre nous, qu'il n'en reſte que quelques vieilles traces en la memoire de l'antiquité : Je vous supplie pour signal de mon affection envers vous, vouloir eſtre successeur de ma Bibliothecque & de mes livres, que je vous donne : present bien petit, mais qui part de bon cueur : & qui vous eſt convenable pour l'affection que vous avez aux lettres. Ce vous sera *μνημόσυνον tui sodalis*[4]. »

Et puis parlant à tous trois generalement, loüa Dieu, de quoy en une si extreme necessité, il se trouvoit accompagné de toutes les plus cheres personnes qu'il euſt en ce monde. Et qu'il luy sembloit tresbeau à voir, une assemblee de quatre si accordants & si unis d'amitié, faisant, disoit-il, eſtat, que nous nous entraymions unanimement les uns pour l'amour des autres : & nous ayant recommandé les uns aux autres, Il suyvit ainsi :

« Ayant mis ordre à mes biens, encores me faut il penser à ma conscience. Je suis Chreſtien, je suis Catholique : tel ay vescu, tel suis-je deliberé de clorre ma vie.

Qu'on me face venir un prestre, car je ne veux faillir à ce dernier devoir d'un Chrestien. »

Sur ce poinct il finit son propos, lequel il avoit continué avec telle asseurance de visage, telle force de parolle & de voix, que là où je l'avois trouvé, lors que j'entray en sa chambre, foible, trainant lentement les mots, les uns apres les autres, & ayant le pouls abbatu comme de fiévre lente, & tirant à la mort, le visage palle & tout meurtry, il sembloit lors qu'il vint, comme par miracle, de reprendre quelque nouvelle vigueur : le taint plus vermeil, & le pouls plus fort, de sorte que je luy fis taster le mien, pour les comparer ensemble. Sur l'heure j'eus le cueur si serré, que je ne sceus rien luy respondre. Mais deux ou trois heures apres, tant pour luy continuer ceste grandeur de courage, que aussi par ce que je souhaittois pour la jalousie que j'ay euë toute ma vie de sa gloire & de son honneur, qu'il y eust plus de tesmoings de tant & si belles preuves de magnanimité, y ayant plus grande compagnie en sa chambre : je luy dis, que j'avois rougy de honte de quoy le courage m'avoit failly à ouïr ce, que luy qui estoit engagé dans ce mal avoit eu courage de me dire. Que jusques lors j'avois pensé que Dieu ne nous donnast guieres si grand avantage sur les accidents humains, & croyois malayseement ce que quelque-fois j'en lisois parmy les histoires : mais qu'en ayant senti une telle preuve, je louois Dieu de quoy ce avoit esté en une personne de qui je fusse tant aymé, & que j'aymasse si cherement : & que cela me serviroit d'exemple, pour jouër ce mesme rolle à mon tour.

Il m'interrompit pour me prier d'en user ainsi, & de monstrer par effect que les discours que nous avions tenus ensemble pendant nostre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravez bien avant au cueur & en l'ame, pour les mettre en execution aux premieres occasions qui s'offriroient, adjoustant que c'estoit la vraye prattique de noz estudes, & de la philosophie. Et me prenant par la main : « Mon frere, mon amy, me dit-il, je t'asseure que j'ay fait assez de choses, ce me semble, en ma vie, avec autant de peine & difficulté que je fais ceste-cy. Et quand tout est dit, il y a fort long temps que j'y estois preparé, & que j'en sçavois ma leçon toute par cueur. Mais n'est-ce pas assez vescu jusques à l'aage auquel je suis ? J'estois prest à entrer à mon trente-

troisiéme an. Dieu m'a fait ceſte grace, que tout ce que j'ay passé jusques à ceſte heure de ma vie, a eſté plein de santé & de bon-heur : pour l'inconſtance des choses humaines, cela ne pouvoit gueres plus durer. Il eſtoit meshuy temps de se mettre aux affaires, & de voir mille choses mal-plaisantes, comme l'incommodité de la vieillesse, de laquelle je suis quitte par ce moyen. Et puis il eſt vray-semblable que j'ay vescu jusqu'à ceſte heure avec plus de simplicité & moins de malice, que je n'eusse par-aventure fait, si Dieu m'euſt laissé vivre jusqu'à ce, que le soing de m'enrichir, & accommoder mes affaires, me fuſt entré dans la teſte. Quant à moy, je suis certain que je m'en vays trouver Dieu, & le sejour des bien heureux. » Or par ce que je monſtrois mesmes au visage l'impatience que j'avois à l'ouyr : « Comment, mon frere, me dit-il, me voulez vous faire peur ? si je l'avois, à qui seroit-ce de me l'oſter qu'à vous ? » Sur le soir, par ce que le notaire survint, qu'on avoit mandé pour recevoir son teſtament, je le luy fis mettre par escrit, & puis je luy feus dire s'il ne le vouloit pas signer : « Non pas signer, dit-il, je le veux faire moy-mesme. Mais je voudrois mon frere qu'on me donnaſt un peu de loisir, car je me trouve extrememement travaillé, & si affoibly que je n'en puis quasi plus » : Je me mis à changer de propos, mais il se reprit soudain, & me dit, qu'il ne falloit pas grand loysir à mourir, & me pria de sçavoir si le notaire avoit la main bien legere, car il n'arreſteroit gueres à dicter. J'appellay le notaire : & sur le champ il dicta si viſte son teſtament, qu'on eſtoit bien empesché à le suyvre. Et ayant achevé il me pria de luy lire : & parlant, à moy : « Voylà, dit-il, le soing d'une belle chose que noz richesses : *Sunt hæc quæ hominibus vocantur bona*[5]. » Apres que le teſtament eut eſté signé, comme sa chambre eſtoit pleine de gents, il me demanda s'il luy feroit mal de parler. Je luy dis que non, mais que ce fuſt tout doucement.

Lors il fit appeller Madamoyselle de Saint-Quentin sa niepce, & parla ainsi à elle : « Ma niepce m'amie, il m'a semblé depuis que je t'ay cogneuë avoir veu reluire en toy des traits de tresbonne nature : mais ces derniers offices que tu fais avec si bonne affection, & telle diligence, à ma presente necessité, me promettent beaucoup de toy : & vrayement je t'en suis obligé & t'en mercie tres-

affectueusement. Au reste pour ma descharge, je t'advertis d'estre premierement devote envers Dieu. Car c'est sans doute la principale partie de nostre devoir, & sans laquelle nulle autre action ne peut estre ny bonne ny belle : & celle la y estant bien à bon escient, elle traine apres soy par necessité toutes autres actions de vertu. Apres Dieu, il te faut aymer & honnorer ton pere & ta mere, mesmes ta mere ma sœur, que j'estime des meilleures & plus sages femmes du monde : & te prie de prendre d'elle l'exemple de ta vie. Ne te laisse point emporter aux plaisirs : fuis comme peste ces folles privautez que tu vois les femmes avoir quelquefois avec les hommes : Car encores que sur le commencement elles n'ayent rien de mauvais, toutefois petit à petit elles corrompent l'esprit, & le conduisent à l'oysiveté, & delà, dans le vilain bourbier du vice. Crois moy : la plus seure garde de la chasteté à une fille, c'est la severité. Je te prie, & veux qu'il te souvienne de moy, pour avoir souvent devant les yeux l'amitié que je t'ay portée : non pas pour te plaindre & pour te douloir de ma perte, & cela deffens-je à tous mes amys tant que je puis, attendu qu'il sembleroit qu'il fussent envieux du bien, duquel, mercy à ma mort, je me verray bien tost jouissant : & t'asseure ma fille, que si Dieu me donnoit à ceste heure à choisir, ou de retourner à vivre encores, ou d'achever le voyage que j'ay commencé, je serois bien empesché au chois. Adieu ma niepce m'amye. »

Il fit apres appeller Madamoiselle d'Arsat sa belle fille, & luy dit : « Ma fille, vous n'avez pas grand besoing de mes advertissements, ayant une telle mere, que i'ay trouvée si sage, si bien conforme à mes conditions & volontez, ne m'ayant jamais fait nulle faute. Vous serez tresbien instruite d'une telle maistresse d'eschole. Et ne trouvez point estrange, si moy, qui ne vous attouche d'aucune parenté, me soucie, & me mesle de vous. Car estant fille d'une personne qui m'est si proche, il est impossible, que tout ce qui vous concerne ne me touche aussi. Et pourtant ay-je tousjours eu tout le soing des affaires de monsieur d'Arsat vostre frere, comme des miennes propres. Et paravanture ne vous nuira-il pas à vostre avancement d'avoir esté ma belle fille. Vous avez de la richesse & de la beauté assez : vous estes Damoiselle de bon lieu. Il ne vous reste que d'y adjouster les biens de l'esprit : ce que je vous prie vouloir faire. Je ne vous

deffens pas le vice qui est tant detestable aux femmes : car je ne veux pas penser seulement, qu'il vous puisse tomber en l'entendement : voire je crois que le nom mesme vous en est horrible. Adieu ma belle fille. »

Toute la chambre estoit pleine de cris & de larmes, qui n'interrompoient toutesfois nullement le train de ses discours, qui furent longuets. Mais apres tout cela il commanda qu'on fist sortir tout le monde, sauf sa garnison : ainsi nomma-il les filles qui le servoient. Et puis appellant mon frere de Beauregard : « Monsieur de Beauregard, luy dit-il, Je vous mercie bien fort de la peine que vous prenez pour moy : vous voulez bien que je vous descouvre quelque chose que j'ay sur le cœur à vous dire. » Dequoy, quand mon frère luy eut donné asseurance, il suyvit ainsi : « Je vous jure que de tous ceux qui se sont mis à la reformation de l'Eglise, je n'ay jamais pensé qu'il y en ait eu un seul qui s'y soit mis avec meilleur zéle, plus entiere, sincere & simple affection, que vous. Et crois certainement que les seuls vices de noz prelats, qui ont sans doute besoing d'une grande correction, & quelques imperfections que le cours du temps a apporté en nostre Eglise, vous ont incité à cela : je ne vous en veux pour ceste heure demouvoir : car aussi ne prie-je pas volontiers personne de faire, quoy que ce soit, contre sa conscience. Mais je vous veux bien advertir, qu'ayant respect à la bonne reputation qu'a acquis la maison de laquelle vous estes, par une continuelle concorde : maison que j'ay autant chere que maison du monde : Mon Dieu quelle case, de laquelle il n'est jamais sorty acte que d'homme de bien ! ayant respect à la volonté de vostre pere, ce bon pere à qui vous devez tant, de vostre bon oncle, à voz freres, vous fuyez ces extremitez : ne soyez point si aspre & si violent : accommodez vous à eux. Ne faictes point de bande & de corps à part : joignez vous ensemble. Vous voyez combien de ruines ces dissentions ont apporté en ce royaume, & vous respons, qu'elles en apporteront de bien plus grandes. Et, comme vous estes sage & bon, gardez de mettre ces inconvenients parmy vostre famille, de peur de luy faire perdre la gloire & le bon-heur duquel elle a jouy jusques à ceste heure. Prenez en bonne part, Monsieur de Beauregard, ce que je vous en dis, & pour un certain tesmoignage de l'amitié que je vous porte. Car pour cest effect

me suis-je reservé jusques à ceſte heure à vous le dire : & à l'aventure vous le disant en l'eſtat auquel vous me voyez, vous donnerez plus de poix & d'authorité à mes paroles. » Mon frere le remercia bien fort.

Le Lundi matin il eſtoit si mal, qu'il avoit quitté toute esperance de vie. De sorte que deslors qu'il me vit, il m'appella tout piteusement, & me dit : « Mon frere, n'avez vous pas de compassion de tant de tourments que je souffre ? Ne voyez vous pas meshuy que tout le secours que vous me faites ne sert que d'allongement à ma peine ? » Bien toſt apres il s'esvanouit : de sorte qu'on le cuida abandonner pour trespassé : en fin on le réveilla à force de vinaigre & de vin. Mais il ne veit de fort long temps apres : & nous oyant crier autour de luy, il nous dit : « Mon Dieu, qui me tourmente tant ? Pourquoy m'oſte lon de ce grand & plaisant repos auquel je suis ? laissez moy je vous prie. » Et puis m'oyant, il me dit: « Et vous aussi, mon frere, vous ne voulez donc pas que je guerisse. O quel ayse vous me faites perdre ! » En fin s'eſtant encores plus remis, il demanda un peu de vin. Et puis s'en eſtant bien trouvé, me dit, que c'eſtoit la meilleure liqueur du monde. « Non eſt dea, fis-je, pour le mettre en propos, c'eſt l'eau. — C'eſt-mon, répliqua-il, *ὕδωρ ἄριστον*[6]. » Il avoit desja toutes les extremitez, jusques au visage, glacees de froit, avec une sueur mortelle qui luy couloit tout le long du corps. Et n'y pouvoit on quasi plus trouver nulle recognoissance de pouls. Ce matin il se confessa à son preſtre : mais par ce que le preſtre n'avoit apporté tout ce qu'il luy failloit, il ne luy peut dire la Messe. Mais le Mardy matin monsieur de la Boëtie le demanda, pour l'ayder, dit-il, à faire son dernier office chreſtien. Ainsi il ouit la Messe, & feit ses Pasques. Et comme le preſtre prenoit congé de luy, il luy dit : « Mon pere spirituel je vous supplie humblement, & vous & ceux qui sont soubs voſtre charge, priez Dieu pour moy, soit qu'il soit ordonné par les tressacrez thresors des desseins de Dieu que je finisse à ceſte heure mes jours, qu'il ayt pitié de mon ame, & me pardonne mes pechez, qui sont infinis : comme il n'eſt pas possible que si vile & si basse creature que moy aye peu executer les commandements d'un si haut & si puissant maiſtre : ou s'il luy semble que je face encores besoin pardeça, & qu'il vueille me reserver à quelque autre heure, suppliez le qu'il

finisse bien tost en moy les angoisses que je souffre, & qu'il me face la grace de guyder dorenavant mes pas à la suyte de sa volonté, & de me rendre meilleur que je n'ay esté. » Sur ce point il s'arresta un peu pour prendre aleine : & voyant que le prestre s'en alloit, il le rappella, & luy dit, « Encores veux je dire cecy en vostre presence: Je proteste, que comme j'ay esté baptizé, ay vescu, ainsi veux-je mourir soubs la foy & religion que Moyse planta premierement en Ægypte : que les Peres receurent depuis en Judee, & qui de main en main par succession de temps a esté apportee en France. » Il sembla à le voir qu'il eust parlé encores plus long temps, s'il eust peu : mais il finit, priant son oncle & moy de prier Dieu pour luy. Car ce sont, dit-il, les meilleurs offices que les Chrestiens puissent faire les uns pour les autres. Il s'estoit en parlant descouvert une espaule, & pria son oncle la recouvrir, encores qu'il eust un vallet plus pres de luy. Et puis me regardant : « *Ingenui est,* dit-il, *cui multum debeas, ei plurimum velle debere*[7]. » Monsieur de Belot[8] le vint voir apres midy : & il luy dit, luy presentant sa main : « Monsieur mon bon amy, j'estois icy à mesme pour payer ma debte, mais j'ay trouvé un bon crediteur qui me l'a remise. » Un peu apres comme il se réveilloit en sursaut : « Bien, bien, qu'elle vienne quand elle voudra, je l'attends, gaillard & de pié coy. » Mots qu'il redist deux ou trois fois en sa maladie. Et puis comme on luy entreouvroit la bouche par force, pour le faire avaller : « *An vivere tanti est*[9] ? » dit-il, tournant son propos à Monsieur de Belot. Sur le soir il commença bien à bon escient à tirer aux traicts de la mort : & comme je soupppois il me fit appeller, n'ayant plus que l'image & que l'ombre d'un homme, & comme il disoit de soy-mesme, *Non homo, sed species hominis*[10] : & me dit, à toutes peines: « Mon frere, mon amy, pleust à Dieu que je visse les effects des imaginations que je viens d'avoir. » Apres avoir attendu quelque temps qu'il ne parloit plus, & qu'il tiroit des souspirs tranchants pour s'en efforcer, car deslors la langue commençoit fort à luy denier son office. « Quelles sont elles, mon frere ? luy dis-je. — Grandes, grandes, me respondit-il. — Il ne fut jamais, suyvis-je, que je n'eusse cest honneur que de communiquer à toutes celles qui vous venoient à l'entendement, voulez vous pas que j'en jouisse encore ? — C'est-mon dea, respondit-il : mais mon frere, je ne puis :

elles sont admirables, infinies, & indicibles. » Nous en demeurasmes là : car il n'en pouvoit plus. De sorte qu'un peu au paravant il avoit voulu parler à sa femme, & luy avoit dit d'un visage le plus gay qu'il le pouvoit contrefaire, qu'il avoit à luy dire un conte. Et sembla qu'il s'efforçast pour parler : mais la force luy deffaillant, il demanda un peu de vin pour la luy rendre. Ce fut pour-neant : car il evanouit soudain, & fut long temps sans veoir. Estant desja bien voisin de sa mort, & oyant les pleurs de Madamoiselle de la Boëtie, il l'appella, & luy dit ainsi : « Ma semblance, vous vous tourmentez avant le temps : voulez-vous pas avoir pitié de moy ? Prenez courage. Certes je porte plus la moitié de peine, pour le mal que je vous voy souffrir, que pour le mien : & avec raison : par ce que les maux que nous sentons en nous, ce n'est pas nous proprement qui les sentons, mais certains sens que Dieu a mis en nous : mais ce que nous sentons pour les autres, c'est par certain jugement & par discours de raison, que nous le sentons. Mais je m'en vais. » Cela disoit il, par ce que le cueur luy failloit. Or ayant eu peur d'avoir estonné sa femme, il se reprint & dist : « Je m'en vais dormir, bon soir ma Femme, allez vous en. » Voila le dernier congé qu'il print d'elle. Apres qu'elle fut partie : « Mon frere, me dit-il, tenez vous au pres de moy, s'il vous plaist. » Et puis, ou sentant les poinctes de la mort plus pressantes & poignantes, ou bien la force de quelque medicament chaud qu'on luy avoit fait avaller, il print une voix plus esclatante & plus forte, & donnoit des tours dans son lict avec tout plein de violence : de sorte que toute la compaignie commença à avoir quelque esperance, par ce que jusques lors la seule foiblesse nous l'avoit fait perdre. Lors entre autres choses il se print à me prier & reprier avecques une extreme affection, de luy donner une place : de sorte que j'eus peur que son jugement fust esbranlé. Mesmes que luy ayant bien doucement remonstré, qu'il se laissoit emporter au mal, & que ces mots n'estoient pas d'homme bien rassis, il ne se rendit point au premier coup, & redoubla encores plus fort : « Mon frere, mon frere, me refusez-vous doncques une place ? » Jusques à ce qu'il me contraignit de le convaincre par raison, & de luy dire, que puis qu'il respiroit & parloit, & qu'il avoit corps, il avoit par consequent son lieu. « Voire, voire, me respon-

dit-il lors, j'en ay, mais ce n'eſt pas celuy qu'il me faut : & puis quand tout eſt dit, je n'ay plus d'eſtre. — Dieu vous en donnera un meilleur bien toſt, luy fis-je. — Y fusse-je desja, mon frere, me respondit-il, il y a trois jours que j'ahanne pour partir. » Eſtant sur ces destresses il m'appella souvent pour s'informer seulement si j'eſtois pres de luy. En fin il se miſt un peu à reposer, qui nous confirma encores plus en noſtre bonne esperance. De manière que sortant de sa chambre, je m'en resjouïs avecques Madamoiselle de la Boëtie. Mais une heure après ou environ, me nommant une fois ou deux, & puis tirant à soy un grand soupir il rendit l'ame, sur les trois heures du Mercredy matin dixhuitiesme d'Aouſt, l'an mil cinq cens soixante trois, apres avoir vescu 32 ans, 9 mois, et 17 jours...

II. — A MONSEIGNEUR, MONSEIGNEUR DE MONTAIGNE[1]

MONSEIGNEUR, suyvant la charge que vous me donnaſtes l'année passee chez vous à Montaigne, j'ay taillé & dressé de ma main à Raimond Sebon, ce grand Theologien & Philosophe Espaignol, un accouſtrement à la Françoise, & l'ay deveſtu, autant qu'il a eſté en moy, de ce port farrouche, & maintien Barbaresque, que vous luy vîtes premierement : de maniere qu'à mon opinion, il a meshuy assez de façon & d'entre-gent, pour se presenter en toute bonne compaignie. Il pourra bien eſtre, que les personnes delicates & curieuses y remarqueront quelque traict, & ply de Gascongne : mais ce leur sera d'autant plus de honte, d'avoir par leur nonchallance laissé prendre sur eulx ceſt advantaige, à un homme de tout point nouveau & aprenty en telle besongne. Or monseigneur, c'eſt raison que sous voſtre nom il se pousse en credit, & mette en lumiere, puis que il vous doit tout ce que il a d'amendement & reformation. Toutesfois je voy bien que s'il vous plaiſt de conter avec luy, ce sera vous qui luy devrez beaucoup de reſte : car en change de ses excellens & tres-religieux discours, de

ses hautaines conceptions & comme divines, il se trouvera que vous n'y aurez apporté de vostre part, que des mots & du langage : marchandise si vulgaire & si vile, que qui plus en a, n'en vaut, à l'avanture, que moins.

Monseigneur, je supplie Dieu, qu'il vous doint treslongue & tresheureuse vie.

Vostre treshumble & tresobeissant fils,

De Paris ce 18. de Juin. 1568.

MICHEL DE MONTAIGNE

LETTRES

LETTRE I

P. 1347.

1. Cette lettre, écrite par Montaigne à son père, semble avoir été rédigée au lendemain de la mort de La Boétie, c'est-à-dire dans les derniers jours du mois d'août 1563, et a été publiée par Montaigne, avec de légères modifications, à la fin du recueil des *Œuvres* de son ami, dont l'achevé d'imprimer est du 24 novembre 1570.

2. Ou des Cars.

3. Aujourd'hui un simple hameau.

4. « Un souvenir de votre compagnon. »

5. « Voilà ce qu'on appelle des biens pour l'homme. »

6. « L'eau est la meilleure [liqueur du monde]. »

7. « Il est d'un gentilhomme de vouloir devoir le plus possible à qui l'on doit beaucoup. »

8. L'un des meilleurs amis de La Boétie.

9. « Vivre est-il donc d'un si grand prix ? »

10. « Non un homme, mais le fantôme d'un homme. »

LETTRE II

P. 1360.

1. C'est la lettre par laquelle Montaigne dédie à son père la *Théologie de Sebon,* et qui fut écrite le jour même de la mort de son père (18 juin 1568).